



**DOSSIER**



Le centre commercial des Quais de Séné est ouvert !

« Echangez vos savoirs ! »



du lundi 22 au dimanche 28 mai 2017

Semaine du Golfe :  
le programme à Séné

**De la fourche à la fourchette : les circuits courts à Séné**



# ALBUM PHOTOS

02



## Mobilisation pour l'environnement

Le 5 mars, après la projection du film documentaire *Demain*, le forum-débat sur les initiatives citoyennes en matière de développement durable a remporté un franc succès.



## L'Atelier Bleu offre un tableau aux résidents de Penhoët

Lundi 6 février, les résidents du foyer-logement ont reçu un beau cadeau de la part de L'Atelier Bleu ! 39 peintres amateurs de l'association ont chacun représenté un oiseau du Golfe pour créer ce tableau patchwork.



## Carnaval des tout-petits

Au Relais assistantes maternelles comme dans les multi-acueils, les déguisements étaient de sortie pour célébrer le carnaval !



# ÉDITO



## Tous appelés à voter

D'importantes élections vont rythmer les prochaines semaines. Deux d'entre elles au suffrage universel direct - l'élection présidentielle puis les législatives - pour lesquelles nous serons tous appelés à nous exprimer ; et une troisième, les sénatoriales à l'automne, où seuls les grands électeurs seront invités à voter.

Ce sont de grands rendez-vous pour notre démocratie et notre pays.

Chacun a ses opinions et nous pouvons avoir des divergences. Une seule recommandation : faisons en sorte de ne pas tenir des propos qui attisent les discriminations et l'exclusion. Abordons ces échéances avec le souci de faire vivre le débat dans le respect de la diversité des points de vue, en gardant en point de mire nos valeurs républicaines, la liberté, l'égalité, la fraternité, et aussi la laïcité. L'espace public est neutre. Il garantit à chacun d'entre nous sa liberté de conscience, et à tous « le vivre ensemble » dans le respect des différences.

A quelques jours de choisir celui ou celle qui va l'incarner, rappelons-nous que l'« intérêt général » est la seule raison d'être de l'Etat.

## S O M M A I R E

### 4 ENFANCE - JEUNESSE

- Comment concilier vie professionnelle et vie familiale ?
- Les 20 ans du CME

### 5 AFFAIRES MARITIMES

- Un plan d'eau toujours plus ouvert
- Les nouveautés

### 6 RÉSERVE NATURELLE

- Un partenariat pour améliorer l'accessibilité de la Réserve
- Visitez la Réserve ! Pour les Sinagots, c'est 1€ !

### 7 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- Aux jardins familiaux, on s'organise !
- Sortez de votre coquille, c'est le printemps !

### 8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

- Bézidel : Un nouveau quartier à vivre

### 9 DOSSIER : De la fourche à la fourchette :

### les circuits courts à Séné

### 12 Un territoire particulièrement propice

- La commune agit pour favoriser les circuits courts
- Composez votre menu 100% Séné
- Le plus court des circuits courts : le jardin

### 13 COURRIER DES LECTEURS

### 14 VIE ÉCONOMIQUE

- Le centre commercial des Quais de Séné est ouvert
- Bienvenue aux nouveaux commerces et services

### 15 PATRIMOINE

- Pour recenser le patrimoine bâti maritime, le PNR a besoin de vous !
- Bientôt un sentier pour (re)découvrir le patrimoine sinagot

### 16 SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

- Semaine du Golfe : plus de 150 bénévoles à la manœuvre !
- Bienvenue aux échanges de savoirs !
- Les brèves de Grain de Sel
- L'œuvre du projet « La Grande Photo »

### 18 REGARDS DE SINAGOTS

- Cristel Beauté, 30 ans de métier au Poulfanc

### ÉTAT CIVIL

### 19 OPINIONS

Luc FOUCault,  
Maire



## Galvet omp razh da votiñ

Er sizhunioù da zonet e vo dilennadegoù a bouez : div zilennadeg dre ar mod bouezhiiñ hollek eeun - dilennadeg ar Prezidant ha dilennadegoù ar gannaded - ma vimp holl galvet da votiñ ; hag un trede en dilost-hañv, dilennadeg ar senedourion, ma ne vo kouviet nemet an dilennerion veur da votiñ.

Emgavioù meur e vint evit hon demokratelezh hag hor bro.

Pep unan en devez e soñjou ha diforc'hioù a c'hell bout. N'eus nemet un dra a c'hellomp erbediñ : diwall a embann traoù ha ne rahent nemet fical kasoni ha disparti.

Deomp d'an dilennadegoù-se en ur deurel evezh da vreutaat gant doujañs doc'h ar savboentoù a bep seurt, en ur zerc'hel hon talvoudouù republikan ar hor spered ; frankiz, kevatalded, breudeuriezh, hep ankouaat laikelezh. Neptu eo an tachad foran. Gwarantiñ a ra da bep unan e frankiz koustiañs, ha d'an holl ar « beviñ mat asambl » gant doujañs doc'h an diforc'hioù.

Un nebeud deizioù e-raok dilenn an hini a vo en he fenn, dalc'homp soñj n'eus ag « al laz hollek » nemet evit ar Stad.

Luc FOUCault, Maer

Retrouvez toutes les actualités de la Ville de Séné sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)

ou sur notre page Facebook «Ville de Séné».





# ENFANCE - JEUNESSE

## ENQUÊTE

### Comment concilier vie professionnelle et vie familiale ?

Futurs parents ou parents de jeunes enfants, le CCAS et le service Petite Enfance de Séné recueillent vos attentes et vos besoins. La commune de Séné connaît des évolutions notoires et sa population s'accroît de façon constante. La collectivité, soucieuse d'offrir des services adaptés aux attentes de ses habitants, lance donc une étude sur les besoins actuels ou à venir en matière d'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans. Cette étude permettra d'établir un diagnostic des services proposés, d'identifier les besoins actuels et futurs en matière de petite enfance sur Séné, d'évaluer l'adéquation entre ces évolutions probables et les services existants et de préconiser un plan d'actions (création de structure, communication sur les modes de garde du territoire...).

Un questionnaire est disponible :

- [sur www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)
- [en mairie](#)
- [dans les services Petite Enfance et Enfance de la Ville](#)
- [au centre culturel Grain de Sel](#)
- [dans le carnet de liaison des enfants scolarisés](#)

*Il est à remplir et à retourner en mairie avant le 30 avril 2017.*

*Merci de votre participation !*

**Du 19 au 23 Juin**  
**Le Relais Assurances Maternelles fête ses 20 ans !**

04

## Les 20 ans... et un peu plus ! du Conseil Municipal des Enfants

La commune de Séné a créé en 1996 son Conseil Municipal des Enfants, afin de donner la parole aux enfants et leur permettre d'agir dans la ville. Depuis 20 ans, quel que soit le format utilisé (un mandat de deux ans avec des CM1 et CM2, ou, depuis 3 ans, un mandat d'un an avec les CM2), les enfants se sont toujours impliqués avec enthousiasme dans leur engagement.

En tout, 230 jeunes élus se sont succédés depuis la création du conseil. Ils ont initié des collectes solidaires (Restos du Cœur, banque alimentaire, collecte de chaussures, de bouchons...), sensibilisé au handicap (animations, journées Handisport), à la sécurité routière et aux droits des enfants, ont mené des actions en faveur de l'environnement (ramassage de déchets, plantations d'arbres, jardinage, pédibus...) et auprès des personnes âgées. Ils sont à l'origine de la création de plusieurs aires de jeux sur la commune, mais également du skatepark. Chaque équipe laisse ainsi son empreinte sur la ville et participe à la vie de la cité.



### Les 20 ans du CME célébrés le jeudi 15 juin

Les jeunes élus travaillent à l'organisation de l'événement :

- une **grande journée inter-écoles pour la découverte des sports**, avec le soutien bénévole d'associations sinagotes ;
- une **exposition à Grain de Sel**, grâce aux participants du concours de dessin organisé pour les enfants sinagots sur le thème du respect des différences ;
- une **soirée rencontre avec d'anciens élus** à Grain de Sel.



### Vous êtes un ancien du CME ?

*Afin d'organiser la soirée rencontre du 15 juin, le service enfance-jeunesse recherche d'anciens élus du CME qui auraient aujourd'hui entre 15 et 30 ans et accepteraient de partager leur expérience et leurs souvenirs !*

**+ d'infos :**

[riochet-p@sene.com](mailto:riochet-p@sene.com) ou 02 97 66 59 74



# AFFAIRES MARITIMES



**05**

## Un plan d'eau toujours plus ouvert

La gestion des mouillages et des ports de Séné a beaucoup évolué depuis deux ans. Afin de faciliter l'accès au plan d'eau, la Ville a mis en place des contrats saisonniers pour une plus grande rotation des usagers. Etat des lieux et nouveautés.

	2015	2016	Commentaire
Emplacements existants	550 → 544		Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), mis en œuvre par les services de l'Etat, fixe un nombre limité de bateaux dans le Golfe du Morbihan : 7000 unités. La répartition par commune limite Séné à 544 emplacements. La Ville s'est donc mise en conformité avec le SMVM en 2016, en diminuant son nombre d'emplacements. Sur ces 544 emplacements, 285 sont occupés par des Sinagots, 52 par des activités primaires (pêche, culture marine).
Attribution d'emplacements	0 → 0		Dans l'attente du renouvellement de notre AOT (Autorisation Temporaire d'Occupation du Domaine Public Maritime), il a été décidé de ne pas attribuer de nouveaux emplacements annuels, afin de pouvoir replacer les usagers historiques en cas de changement des périmètres actuels. En attendant, les mouillages vacants sont attribués seulement temporairement (contrats saisonniers, mouillages d'escales...).
Nombre de contrats saisonniers	124 → 208		Mis en place en 2015, les nouveaux contrats saisonniers ont presque doublé en 2016.
Emplacements d'escale	2 → 2		Les deux emplacements réservés aux escales sont situés entre la Maison Rose et l'île de Boëdic. Ils sont repérés par des bouées bleues (voir ci-dessous).
Emplacements en gestion municipale	149 → 207		La commune poursuit la reprise en gestion des lignes de mouillage, auparavant propriétés des usagers.
Candidats en liste d'attente	376 → 456		Dont 263 sont Sinagots.

## Les nouveautés

### Des bouées pour identifier les mouillages

Conformément aux attentes des services de l'Etat souhaitant une identification des types de mouillages, à Séné les bouées sont différencieres comme suit :

- Bouée blanche : plaisance
- Bouée grise : pêche et culture marine
- Bouée bleue : visiteur, escale courte durée

Cette configuration est mise progressivement en place.



### Un véhicule électrique

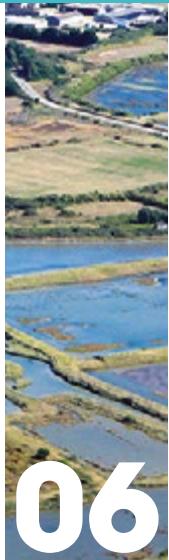
Un petit utilitaire électrique est venu renforcer l'outil de travail du service des Ports de Séné. Ce véhicule a de nombreuses fonctions : ramassage des poubelles à Port Anna et Barrarac'h, évacuation rapide des déchets plus importants, des feuilles, etc. Il permet aussi le transport de matériel divers, du nettoyeur à haute pression, d'annexes, de chaînes, de bouées. Sa capacité de charge est de 800 kg. Il dispose en outre d'une benne basculante. L'utilitaire n'est pas bruyant et se fraye un passage sur les chemins exigus. De plus, il ne pollue pas et est économique (1,10 € pour 100 km). Il convient de ce fait parfaitement à un usage comportant des arrêts fréquents parmi le public. Une fonction spéciale permet de limiter la vitesse au pas afin d'éviter tout danger. Grâce à un bonus écologique de 5691€, ce véhicule a coûté 12 946 € HT.

### Le changement d'affectataire pour Barrarac'h et Port Anna

Les zones portuaires de Barrarac'h et Port Anna sont affectées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la région Bretagne (auparavant elles l'étaient au Département). La commune de Séné reste gestionnaire de Port Anna. Barrarac'h est gérée par l'antenne portuaire et aéroportuaire de Lorient. Les autres cales situées sur la commune (Langle, Badel et Montsarrac) restent la propriété du Département et sous sa gestion.



# RÉSERVE NATURELLE



06

## Un partenariat pour améliorer l'accessibilité de la Réserve

En décembre 2016, la Réserve Naturelle des Marais de Séné a débuté une collaboration avec le foyer d'hébergement « Les Bruyères » à Plumelec. Ce partenariat est une belle opportunité de mener une réflexion et produire des outils concrets afin de faciliter l'accessibilité aux différentes formes de handicap. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif du plan de gestion de la Réserve.

Le foyer « Les Bruyères » héberge et accompagne des personnes déficientes intellectuelles travaillant à l'ESAT<sup>1</sup> de Plumelec (les deux établissements sont gérés par l'ADAPEI 56). Au sein de ce foyer, une Unité de Vie Extérieure accompagne à leur domicile les travailleurs de l'ESAT qui disposent d'une certaine autonomie pour habiter seuls. C'est Olivier Capon, éducateur de cette unité, qui s'est rapproché de la Réserve Naturelle afin d'imaginer ensemble un partenariat, auquel sont associés plusieurs de ses collègues éducateurs.

**Le partenariat a pris forme au mois de décembre dernier :** toutes les 3 à 4 semaines, un petit groupe de résidents des Bruyères est accueilli à la Réserve Naturelle, pendant 2h30 à 3h de temps partagé entre balade sur le terrain et discussion en salle. Entre deux visites à Séné, les éducateurs poursuivent le travail au sein du foyer. Les objectifs, auprès des personnes du foyer et pour leurs éducateurs, sont multiples :

- Découvrir les milieux naturels et la biodiversité des marais de Séné ;
- Travailler avec des personnes extérieures à leur structure ;
- S'impliquer pour la Réserve Naturelle.



### Un livret de visite en projet

Pour débuter, le petit groupe de travail s'est fixé comme objectif l'élaboration d'un livret de visite sur la Réserve. Rédigé selon la méthode « Facile à lire et à comprendre », il sera destiné aux personnes présentant des difficultés pour lire et pourra donc aussi servir aux jeunes enfants en apprentissage de la lecture. Ce livret sera basé sur un système de fiches, qui répondront à des questions simples et directes qui abordent des thèmes importants : les liens entre les espèces et les milieux, l'anatomie, la biologie... : « *est-ce que les oiseaux sont nourris ?* », « *Pourquoi certaines espèces ne sont pas présentes ici ?* », « *Où s'abritent-ils quand il fait mauvais temps ?* ». Des questions que tout un chacun peut être amené à se poser.

### « Facile à lire et à comprendre »

Une méthode européenne permettant une accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Divers types de documents sont rédigés sous cette forme : guides santé, carnets de suivi médical, guides touristiques, romans... Ils sont identifiables par le logo ci-contre.



<sup>1</sup> Un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) permet à une personne handicapée d'exercer une activité professionnelle dans un milieu protégé, si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

## Visitez la Réserve ! Pour les Sinagots, c'est 1€ !

La Réserve est ouverte tous les jours du 1<sup>er</sup> février au 15 septembre. De février à mars, de 14h à 18h, d'avril à juin de 14h à 19h, en juillet-août de 10h à 13h et de 14h à 19h, en septembre de 14h à 18h.

**Tarifs :** Adultes - 5€ / Enfants (+ 7 ans) - 2,5€ / Forfait famille - 12€ / Pour les Sinagots, le tarif est de 1€ sur présentation d'un justificatif de domicile.



# HABITAT ET ACTION SOCIALE



## Aux jardins familiaux, on s'organise !



De gauche à droite : Bernard Bauché (Le Bourg) - jardin N°43 ; Jeannine Le Mouellic (Le Bourg) - jardin N°8 ; Armel le Boterf (Langle) - jardin N°21 ; Carmen Lemeau (le Bourg) - jardin N°31 ; Joseph Bougo (Le Poulfanc) - jardin N°10.

Joseph, Armel et Jeannine sont présents depuis la création des jardins familiaux, en mars 2012. Ils ont participé au tirage au sort pour l'attribution des toutes premières parcelles. Ils ont vite été rejoints par Carmen, puis il y a un an, par Bernard. Tous les cinq sont retraités et passent beaucoup de temps aux jardins. Le 7 novembre 2016, ils ont accepté de prendre les rênes de l'association des jardins familiaux en remplacement de Liliane Evanno, en attendant d'écrire un(e) président(e).

### Comment s'organise cette présidence à cinq ?

**Bernard** : On s'est portés volontaires en attendant de trouver un ou une présidente.

**Joseph** : On traite les affaires courantes, arrivées, départs, on fait le lien avec la commune.

**Carmen** : C'est très informel pour le moment !

**Armel** : Pour l'instant, ça manque encore de lien, d'animations communes aux jardins. Il faut y travailler.



### Que trouvez-vous aux jardins familiaux ?

**Jeannine** : J'ai toujours été dans les plantes, j'avais un tonton maraîcher. Je viens tous les jours, été comme hiver, peu importe la météo. Ici, on est tous fan de jardin. Mais beaucoup d'entre nous habitent en appartement et n'ont pas assez de place pour cultiver.

**Bernard** : On a envie de légumes bio !

**Carmen** : On fait des expériences aussi. On échange des astuces, et des graines. Même l'hiver, car il faut entretenir les bordures...

**Joseph** : ... et enlever les mauvaises herbes !

**Armel** : Beaucoup viennent aussi pour discuter et voir du monde. Au début on ne se connaît pas, et puis des liens se créent. On aimerait organiser plus de moments conviviaux, avec tous les locataires.

Une assemblée générale aura lieu aux jardins familiaux de Cantizac, vendredi 14 avril à 18h, afin d'écrire le nouveau bureau de l'association.

## Sortez de votre coquille, c'est le printemps !

### Vous souhaitez sortir, rompre l'isolement, nouer des liens et participer à des projets communs ?

Le CCAS coordonne un groupe d'habitants, ouvert à tous. Chacun peut y venir n'importe quand et sans inscription préalable. Des moments de rencontre et de solidarité sont organisés pour construire le planning en fonction des envies. Toutes les idées sont bonnes et bienvenues !

Balades sur les sentiers à un rythme adapté, promenades avec des Greeters à la découverte du patrimoine, après-midi crêpes, ateliers décoration... ont déjà permis au groupe de se retrouver et de passer du bon temps. Les habitants se donnent rendez-vous deux jeudis après-midi par mois devant le centre culturel Grain de Sel. Chacun vient comme il veut et avec qui il veut. Pas de problème de mobilité, le covoiturage est de rigueur.

Ce groupe existe par et pour les personnes qui le composent. Plus de renseignements auprès du CCAS : 02 97 66 59 65.





# AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

**08**

## Bézidel : un nouveau quartier à vivre



Situé dans la partie nord de la commune, au sud des quartiers de Limur et du Poulfanc, Bézidel offre, sur une surface d'un peu plus de 4 hectares, l'un des derniers grands terrains constructibles de la commune. A la charnière entre l'agglomération et les espaces naturels, Bézidel jouit d'un emplacement privilégié, recherché et attractif. Raison supplémentaire pour y soigner le cadre de vie de ses futurs habitants et maintenir celui de tous ceux qui habitent déjà le quartier.

### Une méthode : la concertation avec les habitants

On ne peut plus bâtir un nouveau quartier sans y associer les habitants qui habitent autour. C'est pourquoi la municipalité a engagé, dès 2009, une première étape de réflexion sur le devenir de cette grande parcelle constructible. Une concertation a été initiée à travers plusieurs ateliers participatifs. Elle a débouché sur quelques grands principes d'aménagements :

- Une préservation de la zone humide à l'est de la parcelle ;
- Une urbanisation sous forme de maisons individuelles sur ses parties nord et ouest, celles jouxtant les lotissements existants ;
- Une densité moyenne avec la construction de logements collectifs à l'est, à la jointure avec l'espace naturel.

### Une priorité : la qualité du cadre de vie

Après une enquête publique fin 2015, ces grands principes ont été redéfinis en orientations d'aménagement, prises en compte lors d'une modification du Plan Local d'Urbanisme adoptée par le Conseil Municipal en janvier 2016.

Outre les implantations d'habitations précédemment décrites, ces orientations précisent :

- la création de liaisons douces entre ce futur projet et les lotissements existants, afin de le raccrocher au reste du quartier et faciliter les déplacements ;
- l'aménagement de l'espace vert à l'est en un parc paysager public traversé par un cheminement piétonnier. Le caractère naturel et la richesse végétale du lieu seront maintenus ;
- la plantation d'un écran végétal conséquent le long de l'avenue Mitterrand comme affirmation qualitative du projet.

### La prochaine étape : le début des travaux d'aménagement d'ici fin 2017

Après de nombreux échanges entre le maître d'ouvrage, le Crédit Mutuel CIC immobilier, et les élus de la commission urbanisme de la ville, le projet va entrer dans sa phase opérationnelle. Une première réunion publique de présentation a eu lieu en mairie le vendredi 10 mars. Une centaine d'habitants concernés y ont participé. Des observations visant à améliorer le projet ont été exprimées et notées. Elles seront examinées dans les prochaines semaines avant la délivrance du permis d'aménager.

### Le programme

#### 250 logements dont :

- 70 logements locatifs sociaux et 28 logements en accession « abordables »
- 40 lots libres de construction d'une superficie de 250 à 500 m<sup>2</sup>
- 110 logements collectifs en accession privée
- 388 places de stationnement

## De la fourche à la fourchette : les circuits courts à Séné

**« Garder ou reprendre la main sur nos modes de consommation et sur notre alimentation est une volonté de plus en plus affirmée et partagée. Comment y parvenir ?**

Le circuit court est un circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le développement des labels de qualité, en particulier du label bio, le nombre croissant de marchés et de magasins de producteurs ou encore de cueillettes en direct sont autant d'accès à des produits sains et locaux. Plus court encore ? Le jardinage !

Notre chance à Séné : un territoire diversifié, entre terre et mer, qui nous offre le luxe de multiples possibilités de se régaler sans se ruiner ».



Sylvie SCULO, adjointe en charge des espaces naturels et agricoles et des métiers de la mer et de la terre

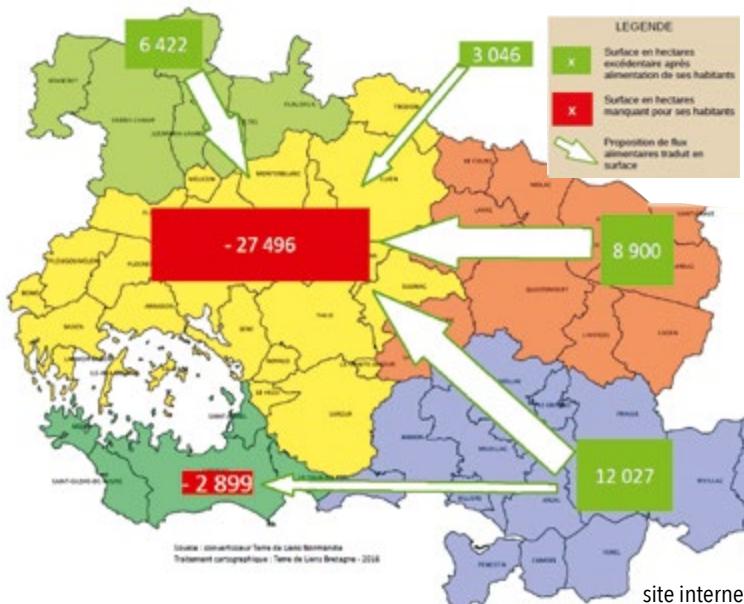
09

### 1 Un territoire particulièrement propice

Présentée par l'association des Amis de la Confédération Paysanne lors du Forum Social Local à Séné, l'étude menée par le mouvement citoyen Terre de Liens pour le programme « Alimen'Terre » du pays de Vannes est riche d'enseignements.

Elle arrive à la conclusion que notre territoire aurait une superficie de terres agricoles suffisante pour nourrir toute la population du pays de Vannes en produits bio et locaux.

#### 100% des habitants du pays de Vannes pourraient manger local et bio



#### Comprendre la carte :

L'étude a été menée en considérant le nombre d'hectares nécessaires pour nourrir un habitant. On y voit que si le secteur le plus urbain de l'agglomération de Vannes ne permettrait pas de subvenir aux besoins de sa population, en revanche, les secteurs plus ruraux du nord de l'agglomération et les intercommunalités de Muzillac et Questembert dégagent un excédent de production. Une solidarité de nos territoires permettrait d'accéder à cet équilibre.

Pour aller plus loin, l'étude est disponible sur notre site internet : [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh), rubrique Séné Pratique : [www.sene.bzh/vie-economique/activites-de-terre-de-mer](http://www.sene.bzh/vie-economique/activites-de-terre-de-mer)

### Qu'est-ce que le programme Alimen'Terre ?

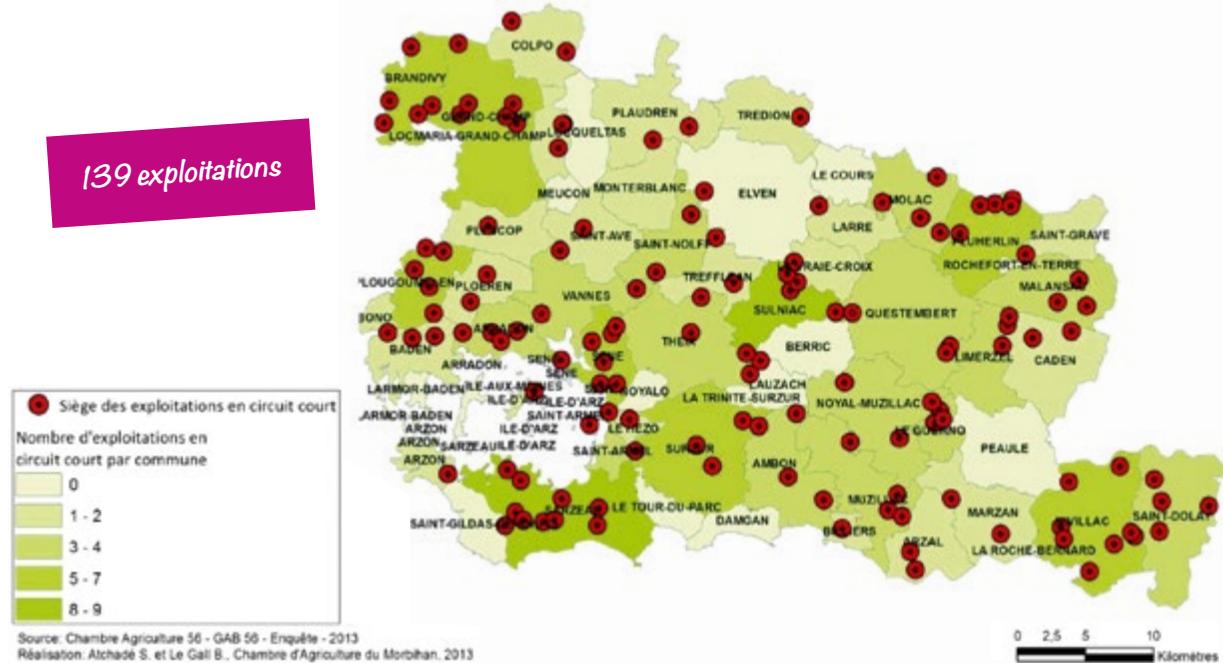
Le projet Alimen'Terre a pour objectif de faire évoluer la planification et l'organisation de l'offre et la demande en produits locaux sur le Pays de Vannes.

Un plan d'actions sur trois années a été validé pour favoriser des collaborations entre structures d'accompagnement (la Chambre d'Agriculture du Morbihan, le Groupement des Agriculteurs Biologiques, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Morbihan) et des acteurs associatifs (Manger Bio 56, La Marmite, ENVOL 56, Terre de Liens), mais aussi impulser, à l'échelle des collectivités, des actions de sensibilisation, d'accompagnement et d'expérimentation. En savoir plus : [www.produitslocaux-paysdevannes.fr](http://www.produitslocaux-paysdevannes.fr)

# DOSSIER

Dans la réalité, en regardant la carte ci-dessous, on voit qu'il est déjà possible de manger local en pays de Vannes : le territoire est d'ailleurs plutôt bien doté, avec 139 exploitations en circuit court.

## Répartition des exploitations en circuit court par commune du Pays de Vannes



2

## La commune agit pour favoriser les circuits courts

### Une action sur le foncier

L'atout essentiel de Séné réside dans la vitalité des producteurs sur son territoire. La commune fait ce qui est en son pouvoir pour y contribuer, en premier lieu par une politique foncière cohérente.



L'action municipale est essentielle sur la question foncière. Les décisions historiques d'aménagement foncier, de maintien de sièges d'exploitation au PLU ou encore de préservation des haies sont autant d'atouts pour développer aujourd'hui des actions en faveur des circuits courts.

La municipalité a aujourd'hui une nouvelle manière de concevoir le développement de Séné, sans plus s'étendre sur des terres agricoles : le Plan Local d'Urbanisme de la commune, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération, ainsi que la charte du Parc Naturel Régional sont des outils réglementaires permettant de poursuivre cet objectif.

### Les surfaces agricoles à Séné

Avec 607 hectares de parcelles agricoles pour 25 exploitants, Séné conserve une vocation agricole affirmée. Les parcelles appartenant à la collectivité sont dans la mesure du possible mises à la disposition d'agriculteurs.



## Un accompagnement des acteurs

Dans le cadre de sa politique agricole, la municipalité est amenée à solliciter la SAFER Bretagne (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour la préemption de parcelles à vocation agricole, afin d'éviter la spéculation sur ces terres exploitables et de conserver leur destination à un usage agricole.

**Sur les 607 hectares de terres agricoles que compte son territoire, la commune en possède 48.**

La majeure partie de ces terrains est mise à la disposition d'agriculteurs sinagots qui en assurent l'entretien, en utilisant le foin ou y laissent paître leurs animaux. C'est le cas dans la Réserve Naturelle par exemple, où le développement du pâturage est soutenu. En lien avec le Conservatoire du littoral, cette action permet la gestion et l'entretien des espaces, mais aussi l'autonomie alimentaire des élevages.



La commune intervient également pour la protection des espaces maritimes et ainsi pour le maintien d'une économie locale liée à la pêche et l'ostréiculture. Le carénage a été interdit définitivement sur la côte et les cales, parallèlement au déploiement par une entreprise privée d'une aire de carénage à Barrac'h. Par ailleurs, des travaux ont été lancés début 2017 pour l'extension de l'assainissement collectif sur le secteur ostréicole du Badel. Ils permettront d'éviter tout risque de pollution sur une zone fragile écologiquement mais aussi économiquement.

## Montrer l'exemple avec la restauration collective

La commune cherche également à développer le recours aux circuits courts dans la restauration collective. Etablir une entente avec Theix-Noyal et la Trinité-Surzur était la première étape pour reprendre la main sur l'outil de production. L'introduction croissante de produits bio et locaux dans les repas est désormais inscrite sur la feuille de route de l'équipe de cuisine. C'est déjà le cas du pain quotidien (pain bio de Séné) et de plusieurs plats par semaine, avec parfois des repas végétariens. On peut citer en exemple les yaourts bio de Mohon et les yaourts fermiers de Grand-Champ, les salades, tomates et concombres de la ferme d' Ozon en période estivale, le poisson frais en provenance de Lorient le vendredi, le bœuf obligatoirement d'origine France. La demande est faite aux grossistes de privilégier les produits bio et/ou locaux. La difficulté d'un approvisionnement uniquement local réside dans les quantités nécessaires pour servir les 1500 repas/jour. La cuisine centrale doit donc trouver un compromis entre les quantités disponibles localement et les prix.

3

## Composez votre menu 100% Séné

### EN HIVER :

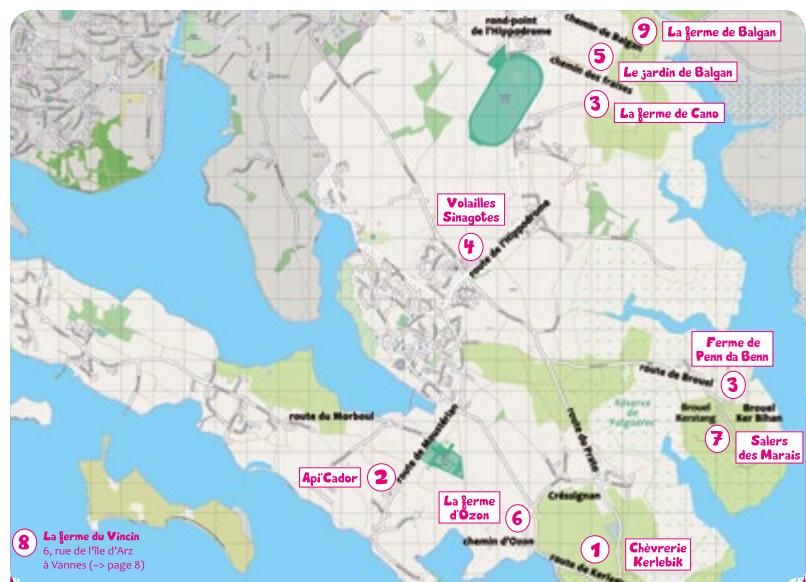
- Huîtres de la presqu'île
- Volailles sinagotes de Kernipitur
- Légumes de Balgan au safran de Séné
- Yaourts de Penn da Benn au miel de Moustérian

### EN ÉTÉ :

- Tomates d'Ozon au basilic
- Côtes de bœuf de Salers du marais
- Pommes de terre nouvelles du jardin
- Petit chèvre de Kerlébik
- Fraises de Cano

La touche finale : ornez votre table d'un bouquet de fleurs de Cressigan !

De plus en plus de restaurateurs sinagots se fournissent auprès de producteurs locaux.



L'association des producteurs de Séné

Pour varier les plaisirs, de nombreux produits de la terre et de la mer sont disponibles :

- **au marché bio et de producteurs** : tous les vendredis de 16h à 19h, le marché du bourg accueille des producteurs de Séné, principalement bio mais pas seulement. Fruits, légumes, miel, pain, fromages, viande, crêpes-galettes...
- dans **deux magasins de producteurs** : le Local Bio, au Poulfanc (7 bis rue d'Alsace) et Volailles Sinagotes, à l'entrée du bourg (ZAC de Kergrippe, route de l'Hippodrome).
- dans les **ventes directes** (fermes, cueillette de Cano) : [www.lesproducteursdesene.com](http://www.lesproducteursdesene.com). Fruits, légumes, fromages, viandes, œufs, miel, plantes, fleurs... Une douzaine de producteurs sinagots se sont regroupés en 2013 dans l'association Les producteurs de Séné, afin de faire connaître cette diversité de production sur le territoire de la commune et encourager les habitants à consommer local, des produits frais, tout en bénéficiant d'une relation privilégiée avec les producteurs, sans intermédiaire.
- **chez les ostréiculteurs sinagots**, en vente directe au Badel (presqu'île de Langle) ou sur les marchés du secteur.



## 4

## Le plus court des circuits courts : le jardin

« *Il faut cultiver notre jardin* ». Prenons au pied de la lettre cette phrase de Voltaire et considérons qu'il y a là un excellent moyen de revenir à des choses essentielles : bien manger. De nombreuses associations et de multiples initiatives permettent aux Sinagots qui le souhaitent de devenir des virtuoses de la binette. Longtemps célèbre pour ses choux, la terre sinagote a en effet quelques qualités pour le maraîchage.

### Je veux jardiner mais je n'ai pas de jardin

- **Les jardins familiaux** permettent de louer des parcelles de 50 à 100 m<sup>2</sup> à Cantizac. Renseignements auprès du CCAS, 02 97 66 59 65. (*voir également notre article en page 7*)
- **Le jardin du presbytère** est un jardin collectif où l'on peut cultiver en commun et s'initier aux bons gestes du jardinier.

### J'ai un jardin d'agrément que je veux transformer partiellement en potager

Pour apprendre les bons gestes et les trucs des jardiniers :

- **L'association Jardiner en Pays Vannetais** (02 97 66 02 75, [mftondeur@sfr.fr](mailto:mftondeur@sfr.fr))
- **Le réseau d'Echanges de Savoirs du centre culturel Grain de Sel** (02 97 675 670, [graindesel@sene.com](mailto:graindesel@sene.com))
- **Les animations du Jardin de Balgan** (ateliers, conseils aux jardiniers amateurs, conférences...) Le programme sur leur site web : [www.lejardindebalgan.fr](http://www.lejardindebalgan.fr) ou 02 97 47 01 81, [lejardindebalgan@orange.fr](mailto:lejardindebalgan@orange.fr)



### Je veux participer à un projet collectif autour du jardinage

Le jardin du presbytère vous accueille. Situé juste derrière l'église, il est cultivé en commun. Chacun peut venir arroser, entretenir et cueillir des herbes aromatiques et médicinales.

#### RDV au jardin samedi 13 mai !

Un rendez-vous festif et participatif pour préparer l'été au jardin : planter les tomates, semer les haricots, pailler les sols...  
Rendez-vous de 14h à 17h au jardin du presbytère



### Les Apprentis Nature : le jardin pour se reconnecter à l'essentiel

A Balgan, Brigitte sensibilise à l'environnement.

Depuis 22 ans, l'association Les Apprentis Nature accueille des publics de tous horizons qui viennent découvrir ou redécouvrir la nature, l'environnement, s'imprégner des lieux, prendre du temps et du plaisir dans le vaste jardin pédagogique, grâce à des espaces ludiques, sensoriels, et à travers de multiples ateliers.

« *Ici, on ne donne pas de cours de jardinage. On produit très peu, ce sont surtout des ateliers autour du jardinage. Les bénévoles participent à la vie de la structure. Le vendredi après-midi, tout le monde peut venir donner un coup de main. C'est l'occasion de découvrir un jardin où l'on s'amuse et qui n'est pas qu'une corvée. En semaine, on accueille des groupes : écoles, hôpitaux de jour, psychiatriques, personnes âgées, personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer... On trouve ici de la convivialité, on exprime sa créativité, on se nourrit de lien, d'entraide et de partage.* »

## CONCLUSION

Choisir les circuits courts est un des moyens dont chacun dispose pour agir en faveur de son environnement et de sa santé. Plus nous serons nombreux à le faire, plus nos producteurs se développeront et créeront de l'emploi. Nous accueillerons de nouveaux agriculteurs, ostréiculteurs, maraîchers à Séné. La réflexion doit continuer :

- Comment mieux sensibiliser les consommateurs aux effets sur leur santé et aux conséquences écologiques de leur choix d'alimentation ?
- Comment se doter localement d'outils de premières transformations (type légumerie) pour créer de vraies filières alimentaires de proximité ?
- Comment s'assurer d'une accessibilité à tous d'une alimentation de qualité et ne pas s'enfermer dans une offre de « niches » qui exclut pour des raisons pécuniaires les plus modestes ?

C'est à nous, tous ensemble, élus, citoyens, entreprises, d'apporter des réponses. Y compris à l'échelon local !

# COURRIER DES LECTEURS

13

## Nouvelle carte électorale

2017 est une année électorale mais également une année de refonte des listes électorales. Une nouvelle carte a donc été envoyée à tous les électeurs de Séné. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez le service « élections » au 02 97 66 90 62. Attention, lors des prochains scrutins (présidentielles les 23 avril et 7 mai et législatives les 11 et 18 juin), c'est cette nouvelle carte électorale, portant en bas une date d'édition en 2017, qu'il faudra présenter, et non celle éditée entre 2012 ou 2016. En effet, le numéro d'inscription permettant de vous trouver plus facilement sur la liste d'émargement a changé avec l'édition des nouvelles listes électorales.

**RAPPEL : la présentation d'une pièce d'identité avec photo est indispensable pour pouvoir voter.**

**ÉLECTIONS**  
**Présidentielles : 23 avril et 7 mai**  
**Législatives : 11 et 18 juin**



## Carte d'identité

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le service de l'état civil de la mairie de Séné ne peut plus instruire les demandes de carte d'identité. Les usagers doivent prendre rendez-vous dans les mairies équipées pour recevoir les demandes de cartes nationales d'identité biométriques. Les plus proches : Saint-Avé, Sarzeau, Theix, Vannes.

Une fois le rendez-vous pris, vous pouvez vous connecter sur [www.prdemande-cni.ants.gouv.fr](http://www.prdemande-cni.ants.gouv.fr), compléter et éditer le document que vous présenterez lors de votre dépôt de demande avec les pièces justificatives originales.

Attention : le délai pour obtenir un rendez-vous peut être, en période d'exams ou de vacances scolaires, très important (un à deux mois d'attente pour certaines mairies).

## Interdiction de brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, comme le rappelle la circulaire du 18 novembre 2011 du Ministère de l'Ecologie. Les déchets verts peuvent être éliminés, par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe (compost). Cela concerne notamment : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

## Voisinage : attention aux nuisances sonores

La venue du printemps est l'occasion de rappeler à tous qu'un arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014 fixe des horaires bien précis durant lesquels les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage sont autorisés :

**du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

## Opération Tranquillité Vacances

Durant vos absences prolongées (au-delà de 4 jours), les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

L'inscription se fait via un formulaire disponible sur notre site web : [www.sene.bzh/prevention-et-securite/quelques-conseils](http://www.sene.bzh/prevention-et-securite/quelques-conseils) à remettre à la police municipale.

Retrouvez également sur cette page tous les conseils pour prévenir les cambriolages et protéger votre habitation.



# VIE ÉCONOMIQUE



**14**

## Le centre commercial des Quais de Séné est ouvert

La construction du nouveau centre commercial de 5.450 m<sup>2</sup> « Les Quais de Séné » est en cours d'achèvement. Les nouvelles enseignes vont contribuer à redynamiser le secteur et à rééquilibrer l'offre commerciale sur l'ensemble de l'agglomération.



Quatre premières cellules ouvriront ce mois d'avril :

- Sport 2000, spécialisé dans la vente d'articles de sport et de loisirs ;
- Gifi, pour des produits pour la maison et la famille ;
- Maxi Zoo, spécialiste de l'alimentation et des accessoires pour animaux ;
- Chausséa, pour des chaussures homme, femme et enfant.

Début de l'été, trois nouveaux commerces ouvriront :

- Au Bureau, brasserie-pub au décor anglo-saxon rétro ;
- Croc'book, livres neufs à petits prix ;
- Un magasin spécialisé pour les surfeurs.

Les deux derniers emplacements ouvriront à l'automne pour accueillir deux magasins de mode. A l'étage, une étude notariale et un professionnel de la santé s'implanteront très prochainement.

Pour permettre l'accès à ce nouveau pôle, améliorer la circulation et la sécurité des piétons et des cycles, la Ville de Séné a réaménagé la rue Cousteau et la rue de la Mare pour un montant de 419 065 € TTC.

### Plan de financement aménagements rue cousteau et rue de la mare

DÉPENSES	Montant TTC	RECETTES	Montant
Etudes préalables	6 684 €	Conseil Départemental	52 070 €
Sécurité Protection de la Santé	1 344 €	Vannes Agglomération	10 029 €
Maîtrise d'œuvre	11 592 €		
Terrassement/Voirie/Canalisations	395 954 €		
Eclairage public	65 590 €		
<b>TOTAL</b>	<b>481 164 €</b>		<b>62 099 €</b>

Un autre chantier va débuter au second semestre 2017 : l'extension du centre commercial Intermarché. Le projet a été présenté aux élus fin 2016. Il est actuellement entre les mains de l'Architecte des Bâtiments de France et des services compétents pour instruire cette demande.

## Bienvenue aux nouveaux commerces et services

**Ty Kav** : Cette cave indépendante est tenue par Amélie Lucas et Benoît Hamonet, tous deux professionnels passionnés. Ils y proposent à la fois un espace de vente, un bar à vins et bières, une petite restauration et une salle privatisée pour des ateliers d'oenologie (vin), zythologie (bière) ou bien des réunions.

Les bières sont locales, françaises ou du monde, tandis que le vin provient principalement de petits vignerons. Le midi, optez pour le plat du jour ou des tartines. Le soir jusque 20h, des plateaux apéritifs sont proposés (charcuterie, fromages...).

Ty Kav, 22 rue d'Alsace, Le Poulfanc (entre Rétif et la Foir'Fouille),  
Tél. 02 90 73 25 88, [tykavouest@gmail.com](mailto:tykavouest@gmail.com), « Ty Kav » sur Facebook.  
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 20h.



**Kaeng Studio Sport** : Xavier Bastard, ancien champion du monde de boxe thaï, a ouvert au Poulfanc une salle de sport avec deux spécialisations : « fitness » et « combat/self-défense ».

Les cours collectifs « fitness » : pilates (cours spécifiques pour les femmes enceintes et les seniors), piloxing, fit-boxing, renforcement musculaire, knock-out. Les cours collectifs « combat/self-défense » : boxe thaï (adultes et 6-13 ans), krav maga, gracie, ju-jitsu, kali escrima.

La salle propose également du coaching privé.

Kaeng Studio Sport, 5 rue du Versa, Le Poulfanc.

Tél. 02 97 13 08 01, 06 26 48 64 38, [contact@kaeng-studio-sport.com](mailto:contact@kaeng-studio-sport.com), tarifs et descriptions des activités sur [www.kaeng-studio-sport.com](http://www.kaeng-studio-sport.com), « Kaeng Studio Sport » sur facebook.





# PATRIMOINE



15

Permanence en  
mairie de Séné,  
samedi 12 avril  
de 14h à 16h30

## Pour recenser le patrimoine bâti maritime, le PNR a besoin de vous !

Lauréat de l'appel à projets « Héritages littoraux » de la Région Bretagne, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan engage en 2017 un inventaire du patrimoine bâti maritime. Sept communes du Parc sont concernées cette année : Arradon, Damgan, Le Hézo, l'Île d'Arz, Locmariaquer, Saint-Philibert et Séné.

L'opération vise à recenser le patrimoine bâti maritime présent sur le trait de côte et le domaine public maritime (cale, cabane ostréicole, digue, marais salant...). Pour mener à bien cette opération, deux chargées d'études, Marianna Fustec et Christelle Nicolas, ont été recrutées par le Parc. Vous les rencontrerez peut-être prochainement au cours d'une balade !

**Si vous avez des informations à partager concernant le patrimoine bâti maritime de Séné,** contactez Marianna et Christelle au 02 97 62 03 03, par mail à [christelle.nicolas@golfe-morbihan.bzh](mailto:christelle.nicolas@golfe-morbihan.bzh) ou [marianna.fustec@golfe-morbihan.bzh](mailto:marianna.fustec@golfe-morbihan.bzh).



Pour ce projet, le Parc bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL) et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC), ainsi que de l'accompagnement scientifique du Service de l'Inventaire de la Région Bretagne.

A Séné, Anne Phelippo-Nicolas, adjointe à la Culture et au Patrimoine, accompagne la démarche.

## Bientôt un sentier pour (re)découvrir le patrimoine sinagot

**A l'écoute de la mémoire des Sinagots, de leur histoire et de leur territoire, un sentier d'interprétation invitera prochainement habitants et visiteurs à (re)découvrir le patrimoine de la presqu'île de Langle. A travers un itinéraire piéton, mémoires et paysages se croiseront pour raconter les richesses du territoire.**

C'est dans le cadre du collectif Culture-Patrimoine qu'a émergé un groupe de travail composé d'habitants et de représentants d'associations sinagotes, qui ensemble ont souhaité réfléchir et agir pour donner un souffle patrimonial et culturel aux sentiers de randonnée existants.

Depuis plus d'un an, des recherches aux archives départementales, des lectures, des rencontres et des promenades actives le long des sentiers font avancer le projet. Le groupe de passionnés se réunit régulièrement pour rassembler divers éléments qui parlent de l'histoire sinagote, maritime comme rurale.

De très nombreux éléments ont été collectés, avec deux approches : la toponymie, autrement dit l'histoire du nom des lieux, et un inventaire du patrimoine bâti et naturel visible sur le territoire de la presqu'île.



Le groupe souhaite étendre petit à petit sa démarche et son travail de recherche à l'ensemble du territoire de la commune.

**RDV aux Journées Européennes du Patrimoine  
les 16 et 17 septembre 2017**  
Pour découvrir, entre Barrarac'h et Langle,  
un aperçu des découvertes du groupe.



# SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

**22-28 mai 2017**

**Semaine du Golfe : plus de 150 bénévoles à la manœuvre !**



De gauche à droite : **Thierry Jacob**, président des Amis de Port Anna, **Hervé Savary**, coordinateur terrestre de la Semaine du Golfe à Séné, **Michel Loison**, trésorier des Amis de Port Anna.

**16**

## Quelle organisation mettez-vous en place ?

**Hervé Savary** : En plus du bureau de l'association des Amis de Port Anna (Michel Loison, le trésorier, et Maryvonne Aubry, la secrétaire), nous sommes épaulés de 17 responsables bénévoles. Chacun a ses missions et ses propres bénévoles à gérer. En 2015, ça représentait 132 bénévoles venant de 11 associations sinagotes différentes.

**Thierry Jacob** : En 2017, nous serons plus de 150 bénévoles, car dans le contexte actuel, on doit renforcer la sécurité. Nous avons un fonctionnement qui convient à tout le monde : les bénéfices de la manifestation à Séné sont reversés aux associations en fonction du nombre de bénévoles qui ont participé pour le compte de chacune. Cet argent est généralement utilisé pour un projet d'association.

## Parlez-nous de l'édition 2017 !

**Hervé Savary** : On va rester sur la même formule que les années passées, car ça fonctionne ! Il y aura des jeux en bois en plus, pour adultes et enfants. Environ 600 marins originaires de toute la France vont débarquer à Séné pour l'occasion.

**Thierry Jacob** : La fête est rodée depuis 2001 ! L'endroit est idéal pour voir les bateaux : en amphithéâtre, à l'abri du vent... Même avec 2000 personnes sur le site, tout le monde trouve un point de vue pour observer ce qu'il se passe sur l'eau. Les gens vont et viennent au cours de la journée, en fonction du programme, puisque l'accès est gratuit. Il y aura juste un contrôle visuel des sacs en plus cette année. Avec ce cadre, la restauration, les tables installées sur la plage... Même entre deux animations, on passe un bon moment !

## Le programme à Séné

### Vendredi 26 mai :

- 17h : arrivée de la flottille 3 bis
- 17h30 à 19h : concours de godille
- 17h30 à 20h30 : déambulation du cercle Korollerion Bro Sine et des accordéonistes de Diatofolies
- 18h30 à 20h : Chorale «Les Quais de l'Oust»
- 21h à 22h30 : concert de Grass'Mat Project
- 22h30 à 1h : concert de Spontus et Manu Sabaté.

### Samedi 27 mai :

- 17h : arrivée des yolets, voiles avirons, voiliers de travail (flottilles 1, 2 et 6)
- 17h à 20h30 : déambulation du cercle celtique En Arben, du bagad des anciens de Lann Bihoué et des accordéonistes de Diatofolies
- 18h30 à 20h : concert de Vent de Bord'eau
- 21h à 22h30 : concert du Trio Bacana
- 22h à 1h : concert des Korriganed
- 23h30 : feu d'artifice.

## Pensez à réserver vos repas !

Pour éviter le gaspillage, tous les repas doivent être réservés et réglés avant le 23 mai.  
Tarif : 12€. Début de la vente le 27 avril.

**Points de vente** : Le V&B (Poulfanc), Le Suroît (Poulfanc), Le Joyeux Sinagot (Cadouarn), le Séné Marin (bourg). Permanence au centre culturel Grain de sel, de 14h à 18h30 les 16, 17, 18 et 23 mai, de 14h à 17h30 le samedi 20 mai.

Contact : Pierre Le Pêcheur, 06 43 03 96 42.

Une petite restauration sur place vous permettra également de manger sans réservation préalable.

## Réunion de bénévoles

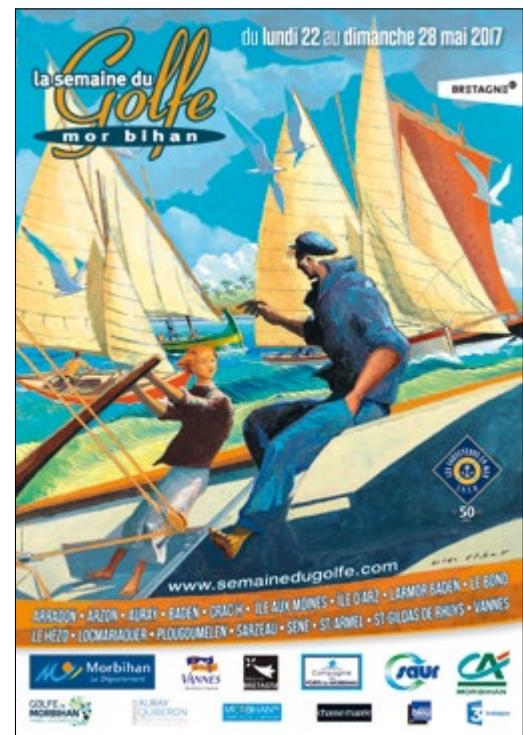
**Vendredi 28 avril 2017 à 20h** : réunion pour les bénévoles de la Semaine du Golfe, cantine du bourg.

La Semaine du Golfe nécessite le concours de nombreuses associations et bénévoles des communes du Golfe. A Séné, la coordination terrestre revient à Hervé Savary et la coordination sur l'eau à Thierry Jacob, président des Amis de Port Anna. Rencontre.

### Comment en êtes-vous arrivés à organiser cette grosse manifestation ?

**Hervé Savary** : On me l'a proposé, notamment parce que j'avais participé à l'organisation de l'Atlantic Challenge 2014 dans le Golfe du Morbihan.

**Thierry Jacob** : Puisque les Amis de Port Anna organisaient déjà la fête des Voiles Rouges tous les deux ans en alternance avec la Semaine du Golfe, on a eu l'idée de créer une section spéciale au sein de l'association, afin de prendre en charge l'organisation.





# SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



17

## Bienvenue aux échanges de savoirs !

Une passion, un passe-temps, une astuce, un savoir-faire que vous souhaitez partager ? Soif d'apprendre, de comprendre, envie d'être initié à une technique ? Lancé à la rentrée 2015 à Grain de Sel, le panneau de « petites annonces en savoir-faire » a depuis fait des petits ! A la médiathèque, on entreprend la mise en place d'un véritable réseau entre des personnes possédant un savoir-faire et d'autres souhaitant être initiées. Et ça fonctionne...

Des loisirs créatifs à l'informatique, en passant par la pêche à pied, la généalogie ou encore les arts de la table, une trentaine de savoir-faire « disponibles » sur la commune ont déjà pu être recensés, ce qui représente environ 50 personnes. Au fil des discussions et à la suite des premiers ateliers, Delphine Cadé, responsable de la médiathèque, a pu mettre en relation une centaine de personnes en seulement quatre mois.

### Des rencontres et ateliers gratuits le samedi matin

Pour que ces échanges de connaissances profitent au plus grand nombre, la médiathèque a mis en place un temps dédié, généralement le samedi de 10h à 12h, à chaque fois sur une thématique spécifique.

Les ateliers à venir :

- samedi 15 avril, initiation à l'espéranto, 10h-12h.
- samedi 22 avril, découverte de la belote, 10h-12h.
- mardi 2 mai, réparation de livres, 15h-17h.
- vendredi 12 mai, fabrication de bijoux et sacs à main recyclés, 17h30.

Les ateliers sont gratuits, il suffit juste de s'inscrire.



En décembre, l'atelier sur les bienfaits du miel a rencontré un beau succès !

### Bientôt un réseau autonome ?

A long terme, l'idée serait de créer une communauté d'habitants qui pourraient interagir facilement et en autonomie, via internet, proposant spontanément des offres et répondant à d'autres, dans de nombreux domaines (savoirs, savoir-faire, covoiturage, outils-objets-matériel, services...).

## Les brèves de Grain de Sel

### Boîte de retour

Désormais, plus besoin d'attendre l'ouverture de Grain de Sel pour rendre vos documents ! Une boîte de retour a été installée à l'extérieur, face aux portes.

### Mobil'Livres

Vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la médiathèque ? Grain de Sel propose de vous apporter à domicile les documents de votre choix. Renseignements au 02 97 675 670.

### Ateliers créatifs de L'Atelier Bleu

L'association L'Atelier Bleu propose pendant les vacances scolaires des ateliers créatifs au restaurant scolaire de l'école Guyomard (impasse Pierre Loti, au Poulfanc). Sur inscription, renseignement au 02 97 675 670.



## L'œuvre du projet « La Grande Photo » inaugurée le 8 avril

La Grande Photo est une œuvre participative, née d'un partenariat entre l'artiste Jacques Morvan et la mairie de Séné. Tout au long de l'année 2016, des photomatons itinérants ont investi différents lieux et événements sinagots.

Les 3400 autoportraits ainsi récoltés ont été rassemblés pour créer une photo mosaïque, à découvrir samedi 8 avril, à 10h au Poulfanc (immeuble Nivès route de Nantes) et 11h30 dans le bourg, pignon de la crêperie Avel-Vras.

Save the date

Samedi 8 avril  
à 10h au Poulfanc



# REGARDS DE SINAGOTS



18

## Cristel Beauté, 30 ans de métier au Poulfanc

Malgré la crise, les instituts de beauté maintiennent le cap. Cristel a ouvert son institut Cristel Beauté il y a 30 ans au Poulfanc. Elle nous parle du quartier qu'elle a vu évoluer et dont elle a toujours vu le potentiel.

### En quelle année vous êtes-vous installée au Poulfanc ?

*Je me suis installée le 2 avril 1987, on fête donc les 30 ans cette année ! Je prévois d'ailleurs de marquer l'anniversaire avec mes clients, amis et collègues commerçants voisins. En 30 ans, nous avons tissé de vrais liens.*

### Pourquoi avoir choisi le Poulfanc à l'époque ?

*Le quartier était encore une zone artisanale. Suite à une étude de marché avec les établissements consulaires, on m'avait déconseillé de m'y installer. Mais moi j'y croyais. J'avais anticipé que le Poulfanc se développerait avec la route de Nantes et les espaces disponibles. Je n'ai jamais regretté de m'être installée.*

### Pourquoi être restée au Poulfanc depuis 30 ans ?

*Parce que j'y ai bien travaillé, la clientèle me plaît beaucoup et on a une très bonne ambiance avec mes voisins commerçants. Lors de mon installation, j'ai été très bien accueillie. Aujourd'hui, je cherche à maintenir cette atmosphère entre les commerçants. Nos métiers ne sont pas simples, nous sommes ouverts sur une large amplitude, alors c'est important de se ménager des moments de rencontre hors de nos commerces.*



### Comment voyez-vous l'avenir du Poulfanc ?

*J'ai toujours cru au Poulfanc et l'évolution de notre quartier a été très importante depuis 30 ans. Aujourd'hui, l'arrivée des « Quais de Séne » va encore donner une nouvelle dynamique. Sur notre secteur, nous manquons de grandes enseignes et espérons que ce nouveau centre commercial va être une locomotive. Aujourd'hui, avec l'association des commerçants et artisans du Poulfanc, nous souhaitons surfer sur cette dynamique. D'ailleurs, la présidente de notre association, Ginette Neveu, souhaite accueillir les nouveaux commerçants. L'objectif étant de continuer à travailler dans une vraie bonne entente, de nous connaître et de nous soutenir.*

## État civil

### NAISSANCES

**DECEMBRE :** GAUTREAU Manon - JAOUEN Rose  
PASCO Elouen - GUILLAS Gabrielle

**JANVIER :** JACOB Laure - JOUAN Zoé

**FEVRIER :** STRIDDE BAYET Noé - MENAGER Elyne  
LE METOUR Chloé - TEIGNE Léon

**MARS :** KLONOWSKI MAISONNEUVE Yoakim  
BOURA Keylane - MAZE Léon - KERDAL Constance

### MARIAGES

**28 décembre 2016 :**  
LACOUR Thomas et CLAIN Annaique

**14 janvier 2017 :**  
LE TOUSSE Alain et LAURENTIES Marie-Claire

**4 février 2017 :**  
LE PIQUET Florian et MONDANESE Lucile

**Séné change**

Il suffit d'emprunter la route de Nantes pour s'en rendre compte, avec un paysage urbain renouvelé et attractif. Séné bouge, Grain de Sel, Les Petits Pas dans les Grands, les initiatives participatives se multiplient loin des turpitudes de la politique nationale.

Néanmoins, Séné est touché, moins qu'ailleurs peut-être, par les grandes problématiques nationales, dont le chômage fait partie. C'est un fléau persistant, et insidieux, qui déclasse, désocialise et décourage. En France, dans le cadre de la loi du 10 janvier 2016, 10 territoires ont la possibilité d'expérimenter le zéro chômage de longue durée. Certes il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de cette expérience sociale, démarrée de fait au 1<sup>er</sup> juillet 2016 seulement, mais le principe est enthousiasmant. En effet le travail ne manque pas, la main d'œuvre et l'argent non plus, puisqu'il s'agirra de réorienter des allocations existantes. L'idée serait dès lors, dans un territoire de moins de 10000 habitants, de proposer à chaque chômeur de longue durée (plus d'un an) un emploi adapté à son savoir-faire à temps choisi, par le biais d'entreprises à but d'emploi

(services de commerce ambulant, de conciergerie, aide ciblée vers les personnes âgées à faibles ressources...) qui viennent en complément et non en concurrence des entreprises locales pour assurer des services non satisfaits à l'heure actuelle.

En Ille-et-Vilaine, les communes de Pipriac et Saint-Ganton se sont lancées dans un tel projet s'appuyant sur les épaules solides de l'association ATD Quart-Monde : 85 chômeurs aux profils divers sont volontaires pour participer à l'expérience. Le 31 mars, au restaurant du bourg, des responsables de cette expérience sont venus la présenter aux Sinagots. Ayons à cœur de suivre de près ces expérimentations afin, pourquoi pas, de les généraliser dans nos territoires dans l'intérêt de toute la population.

*L'association Séné Avenir et Solidarité.  
seneavenirsolidarite@gmail.com*

**3 ans déjà, 3 ans encore**

Quel bilan faire à mi-mandat, des projets pour les 3 ans à venir ?

Notre ligne « politique » n'a pas changé depuis que vous nous avez donné votre confiance il y a 3 ans. Sur bien des dossiers, nous avons gardé notre position : refuser de nous associer à des projets risquant de mettre en difficulté les finances communales. On peut citer le cœur du Poulfanc, Kergrippe 3, les orientations prises pour la zone les Quais de Séné.... Nous avons toujours fait part de notre opposition à l'aménagement des temps périscolaires (sujet d'ailleurs remis en cause par les candidats sérieux à l'élection présidentielle).

Nous avons dénoncé les choix prioritaires liés à la tout-culture, délaissant l'amélioration du quotidien de l'ensemble des Sinagots : réseau routier, aménagement du bourg, maintien et développement des entreprises/employeurs locaux...

Nous avons regretté en notre nom, mais aussi au nom des Sinagots, le hold-up de la majorité sur le poste qui nous revenait à l'agglo. Les trois années à venir seront pour nous la poursuite de notre engagement. Souhaitant élargir nos échanges, nous avons entamé un dialogue avec nos autres collègues de l'opposition, et sommes à définir les modalités de plus grande présence sur la commune. Quand vous lirez ces lignes, le budget aura été voté, les priorités de la majorité validées. Même si nos interventions ne vous arrivent pas en direct, sachez que nous sommes attentifs et vigilants.

Plus que jamais nous restons à votre écoute et comptons sur vous.

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho  
Séné Terre Mer*

**Sinagots du Sud au Nord**

On a l'habitude de dire qu'il y a 3 Séné : Limur-le Poulfanc, le Bourg et la Presqu'île. C'est une réalité. Chaque secteur diffère de l'autre et les problématiques du logement sont différentes de l'un à l'autre. Attachons-nous de plus près à la situation du Nord de la commune : que constatons-nous ? Les immeubles poussent au « Cœur du Poulfanc », mois après mois.

Chaque tranche comporte une part de logements sociaux. Ces derniers sont indispensables car savez-vous que près de 80 % des Morbihannais remplissent les conditions de ressources pour y être éligibles ? Ceci est dû à l'affaiblissement du niveau de vie constaté ces dernières années (notamment chez les classes moyennes) mais également à un certain éclatement de la cellule familiale traditionnelle. Les T5 très demandés autrefois sont supplantés par les T2 ou T3, à destination des célibataires, des couples divorcés, des familles monoparentales, des retraités.

Mais il ne faut pas construire pour construire. Depuis toujours nous dénonçons le coût exorbitant pour la Commune du « Cœur du Poulfanc » : **plus de 8 millions d'euros**, alors que l'ensemble des Vents du Sud, avec sa part de logements sociaux, achevé en 2008, a été bénéficiaire !

Il ne faut pas que ce quartier devienne une cité dortoir. Construire n'est pas une fin en soi, c'est un moyen, celui de permettre à tous et à chacun de vivre dans la dignité en n'oubliant pas tout ce qui crée du lien social, le plaisir de vivre ensemble. Alors se loger oui, évidemment, développer une identité de quartier, c'est bien aussi... Nb : dans quelques jours nous aurons à voter pour élire le prochain Chef de l'Etat. Petit message à l'attention de tous, jeunes et seniors : **une carte d'électeur n'a de valeur que si l'on s'en sert !**

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,  
Claude Poissemieux, Philippe Prévost*

# Agenda

## des manifestations

### AVRIL

<b>du 1 au 23</b>	<b>Exposition</b> , L'Atelier Bleu, écomusée
<b>Sam. 8 &amp; Dim. 9</b>	<b>Salon du modélisme</b> , Séné Rail Miniatures, gymnase Cousteau
<b>Dim. 9</b>	<b>Repas</b> , Maison du cœur portugais, salle de Limur
<b>Sam. 15</b>	<b>Atelier</b> , Jardiner en pays vannetais, salle Ty Kelou
<b>Dim. 23</b>	<b>1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles</b>
<b>Lun. 24</b>	<b>Broyage de végétaux</b> , Vannes Agglo, parking de la salle de Limur
<b>Mer. 26</b>	<b>Don du sang</b> , Amicale du Don du Sang, Maison des associations <b>Broyage de végétaux</b> , Vannes Agglo, place Coffornic (bourg)
<b>Jeu. 27</b>	<b>Portes ouvertes</b> , groupe scolaire Claude Aveline
<b>Ven. 28</b>	<b>Portes ouvertes</b> , écoles maternelle et élémentaire Françoise Dolto <b>Portes ouvertes</b> , groupe scolaire Sainte-Anne
<b>Sam. 29</b>	<b>Milonga (bal de tango)</b> , Ty Tango, salle des Fêtes
<b>Sam. 29 &amp; Dim. 30</b>	<b>Stage de danse</b> , Ty Tango, Maison des Associations

### Conseils municipaux :

*Mardi 30 mai*  
*Mardi 4 juillet*

### MAI

<b>Dim. 7</b>	<b>2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles</b>
<b>Jeu. 11</b>	<b>Portes ouvertes</b> , groupe scolaire Albert Guyomard
<b>Sam. 13 &amp; Dim. 14</b>	<b>Stage de yoga</b> , Dhyanasana, Sall'icorne
<b>Dim. 14</b>	<b>Course nature</b> , Séné Athlétisme
<b>Lun. 15</b>	<b>Animations</b> , jardin du presbytère
<b>Lun. 22 au Dim. 28</b>	<b>Semaine du Golfe</b>

### JUIN

<b>Sam. 3</b>	<b>Repas</b> , SEL du Golfe, cantine Guyomard
<b>Sam. 10 &amp; Dim. 11</b>	<b>Opération nationale</b> « Bienvenue dans mon jardin au naturel »
<b>Dim. 11</b>	<b>1<sup>er</sup> tour des élections législatives</b>
<b>Jeu. 15</b>	<b>Après-midi dansant pour les seniors</b> , salle de Limur
<b>Sam. 17</b>	<b>Milonga (bal de tango)</b> , Ty Tango, salle des Fêtes <b>Moules-frites</b> , US Séné Handball, gymnase Le Derf
<b>Dim. 18</b>	<b>2<sup>nd</sup> tour des élections législatives</b>
<b>Sam. 24</b>	<b>Kermesse</b> , école Guyomard, impasse Pierre Loti <b>Kermesse</b> , Ecole Claude Aveline, Sall'icorne <b>Soirée dansante et concert</b> , Via Brasil, salle des Fêtes
<b>Sam. 24 &amp; Dim. 25</b>	<b>Stage</b> , Via Brasil, salle des Fêtes
<b>Dim. 25</b>	<b>Repas</b> , Maison du cœur portugais, salle de Limur
<b>Ven. 30</b>	<b>Ultra Marin Raid du Golfe du Morbihan</b>

### JUILLET

<b>Sam. 1 &amp; Dim. 2</b>	<b>Ultra Marin Raid du Golfe du Morbihan</b>
<b>Sam. 1</b>	<b>Kermesse</b> , école Dolto, bourg <b>Kermesse</b> , IME du Bois de Liza, salle de Limur
<b>du 1 au 31</b>	<b>Exposition</b> , Arts Sinagots, salle Ty Kelou
<b>Mar. 11</b>	<b>Don du sang</b> , Amicale du Don de Sang, salle de Limur

**Samedi 24 juin 2017**

### FESTIVAL DE CULTURES URBAINES

*Théâtre de Verdure (bourg)*

**Launchons l'été en musique !**  
15h-19h : ateliers d'initiation gratuits (beatbox, graffiti, danse hip-hop...)  
20h-21h : concerts, open mic, breakdance...

**Groupes locaux, artistes reconnus, pour un événement intergénérationnel !**

*Organisé par l'Assos Kipik !*

